

# À SUIVRE...

BULLETIN DE LA SECTION VAUDOISE DE PATRIMOINE SUISSE



PATRIMOINE SUISSE  
SECTION VAUDOISE

Numéro 88  
Avril 2024

Parution:  
2 fois par an





Muriel Thalmann  
Présidente de la section vaudoise  
de Patrimoine suisse

Chers Membres,

Pour sa dixième édition, la «Distinction vaudoise de Patrimoine suisse» a connu quelques adaptations, avec notamment l'introduction d'une thématique en phase avec l'actualité. Nous avons choisi cette année de récompenser des projets qui proposent des solutions spécifiques, innovantes et durables, conciliant «assainissement énergétique» avec «conservation du patrimoine». Notre lauréat, le manège du château de Method, utilise avec pertinence et finesse le principe de la «boîte dans la boîte». Autre nouveauté, la nomination de deux autres projets de qualité qui obtiennent le 2<sup>e</sup> rang ex æquo, soit un chalet aux Ormonts et les anciens ateliers de reliure Mayer & Soutter à Renens. Nous sommes heureux de présenter dans ce numéro ces trois projets qui atteignent les performances énergétiques requises sans faire pour autant de concessions à l'éthique patrimoniale ou à la qualité architecturale. Ce panel reflète bien la diversité de notre patrimoine construit au fil des époques et dans les différentes régions du canton: un manège en maçonnerie du XVIII<sup>e</sup> s. d'importance nationale (note 1) qui abrite désormais des chambres d'hôtes dans le Nord Vaudois, un rural en madriers du XIX<sup>e</sup> s. devenu résidence principale dans le Pays d'Enhaut (note 4) et un bâtiment industriel du XX<sup>e</sup> s. dans l'Ouest lausannois, d'importance régionale (note 2), qui accueille de nouvelles entreprises du secteur tertiaire. Trois bâtiments conservés et transformés avec soin, qui résonnent avec notre démarche: préserver des bâtiments historiques, tout en favorisant des aménagements qui les dotent d'un nouvel usage et les préparent à affronter les défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

Il est possible de faire de même avec le Stade olympique de la Pontaise, menacé de démolition. C'est la raison pour laquelle nous vous remercions de signer notre pétition en faveur du maintien de ce stade emblématique. Nous sommes convaincus qu'il est possible de développer des solutions créatives qui permettent de le mettre en valeur afin que les Lausannoises et des Lausannois puissent encore jouir longtemps de ce monument d'importance nationale.

Nous vous invitons enfin à participer, ce 1<sup>er</sup> juin, à notre Assemblée générale et à la remise de la Distinction qui suivra. Ce sera aussi l'occasion de découvrir le charmant village de Method, avec son église réformée, qui renferme une œuvre de Louis Rivier et des vitraux de Casimir Reymond, son ancien collègue coiffé d'un clocher ainsi que le manège du château de Method et ses jardins d'exception.



Façade du manège de Method  
(photo ZAK Andrea Zaccone)

<b>Convocation à l'Assemblée générale</b>	<b>3</b>
<b>Distinction vaudoise de Patrimoine suisse 2024</b>	<b>4-9</b>
<b>Rapport annuel 2023</b>	<b>10-12</b>
<b>Comité et secrétariat</b>	<b>13</b>
<b>Hommage à Michel DuPasquier</b>	<b>13</b>
<b>Communications</b>	<b>14-15</b>
<b>Manifestations du Clou rouge en 2024</b>	<b>16-18</b>
<b>Voyages culturels et visites guidées</b>	<b>18-19</b>
<b>La Doges, agenda</b>	<b>20</b>

## ADMINISTRATION ET SIÈGE DE L'ASSOCIATION

Patrimoine suisse, section vaudoise  
Domaine de La Doges  
Ch. des Bulesse 154  
1814 La Tour-de-Peilz

Tél. 021 944 15 20 (mardi et jeudi)  
mail: info@patrimoinesuisse-va.ch  
web: www.patrimoinesuisse-va.ch  
CCP Patrimoine suisse, section vaudoise: 10-16150-1

## IMPRESSUM

Responsable de rédaction: Béatrice Lovis, 1008 Prilly  
Conception et mise en pages:  
Optiproduction Conseil: Bernard Marendaz, 1095 Lutry  
Impression: Jordi AG, 3123 Belp



## Convocation à l'Assemblée générale ordinaire 2024

**Samedi 1<sup>er</sup> juin**

**Salle communale de Method, route d'Orbe 12**

Accès: en bus, arrêt Bras d'Or; en voiture, parking devant la salle (places limitées) et à proximité de l'église

**Inscription: jusqu'au 20 mai, via le bulletin ci-inclus**

### PROGRAMME

**09h 30 Accueil**

**10h 00 Assemblée générale**

*Ordre du jour :*

1. Bienvenue et approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2023 \*
3. Rapport 2023 de la présidente
4. Rapports de la trésorière et de l'organe de contrôle
5. Approbation des rapports et décharge au comité
6. Élection, démission et réélections au comité
7. Projets en cours pour 2024-2025
8. Présentation et approbation du budget 2024
9. Divers et propositions individuelles

**11h 00 Remise de la Distinction vaudoise de Patrimoine suisse 2024**

En présence de la conseillère d'État, Isabelle Moret.

**11h 45 Apéritif**

**12h 30 Repas** au restaurant La Croix Fédérale

**14 h 30 Dévoilement de la plaque au château de Method**

En présence de la conseillère nationale, Jacqueline de Quattro.

**14 h 45 Visites guidées**

Départ à 14 h 45 et 16 h 00 pour chaque visite (I / II), rendez-vous devant le château. Répartition dans les différents groupes donnée à l'accueil.

**Visite I: Le domaine de Method et son manège**

Avec Sophie Hernan, propriétaire, Guy Vorlet, architecte, et Martin Froidevaux, ingénieur thermicien.

**Visite II: Le village de Method et son église (fresque de Louis Rivier)**

Avec Daniel Glauser, spécialiste du patrimoine rural, et Thérèse Mauris, restauratrice d'art.

**17h 00 Apéritif au château**

\* Le PV de l'AG 2023 est disponible sur [www.patrimoinesuissesuisse-vd.ch](http://www.patrimoinesuissesuisse-vd.ch).  
Quelques exemplaires papier seront mis à disposition le 1<sup>er</sup> juin.

# Distinction vaudoise de Patrimoine suisse

## ÉDITION 2024 - ÉNERGIE ET PATRIMOINE

### RAPPORT DE LA COMMISSION

Poursuivant son objectif de valorisation du patrimoine vaudois, la section vaudoise de Patrimoine suisse a créé la « Distinction vaudoise du patrimoine » en 2007, sous la présidence de Denis de Techtermann. Ce prix honorifique, décerné tous les deux ans, récompense les propriétaires, communes ou associations particulièrement méritants. Neuf prix ont déjà été attribués, notamment pour les Archives de la construction moderne de l'EPFL en 2016, les restaurations du Château de l'Aile et de la Salle del Castillo à Vevey en 2018, la Fondation du Bois de Chênes en 2020 et le Chemin de fer-Musée Blonay-Chamby en 2022.

En 2024, la Distinction revient pour sa dixième édition avec plusieurs nouveautés : l'introduction d'une thématique particulière, le lancement d'un appel à candidatures, la nomination d'une commission en charge des évaluations et le changement d'appellation en « Distinction vaudoise de Patrimoine suisse » afin de se démarquer des autres prix du patrimoine (Retraites populaires, Confrérie des Bourgeois).

### THÉMATIQUE

Le changement climatique représente l'un des défis majeurs de notre époque. À ce titre, la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération a donné une impulsion bienvenue à l'assainissement du parc immobilier suisse. Cette transition énergétique nécessite toutefois de prendre en compte les aspects culturels, patrimoniaux et paysagers inhérents au milieu bâti pour trouver des solutions spécifiques, innovantes et durables, adaptées aux bâtiments d'intérêt patrimonial. En mars 2022, Patrimoine suisse, section vaudoise, a mis sur pied le Forum Énergie + Patrimoine, une démarche pionnière autour de cette thématique importante. Ce fut l'occasion de proposer une plateforme d'information entre professionnels et praticiens issus de différentes disciplines, en particulier du domaine public, du secteur privé et du monde académique. Cet événement a offert une vision globale des enjeux liés à la transition énergétique de l'environnement bâti et un panel de solutions pragmatiques et adaptées. Le forum a laissé également une large place au débat et à l'échange d'idées, dans un domaine en constante évolution.

Le forum a été organisé en étroite collaboration avec les divisions Monuments et Sites (DGIP-MS) et Efficacité énergétique de l'État de Vaud (DGE-DIREN). Dans la continuité de cette dynamique constructive, la section vaudoise de Patrimoine suisse a souhaité associer les responsables des Monuments et Sites et de la DIREN à la Commission d'évaluation de la Distinction. Ainsi, la Distinction 2024 récompense une contribution ou un projet ayant participé à concilier de manière optimale les objectifs de protection du climat et de préservation du patrimoine.

### ÉVALUATION DES CANDIDATURES

La commission chargée de l'évaluation a réuni les personnes suivantes :

- Muriel Thalman, présidente de Patrimoine suisse, section vaudoise (PSSV), députée au Grand Conseil vaudois
- Béatrice Lovis, vice-présidente de PSSV, historienne à l'Université de Lausanne
- Aleksis Dind, membre de la commission technique de PSSV, architecte spécialisé en patrimoine et durabilité
- Mané Lindemann, membre de la commission technique de PSSV, architecte EPFL/SIA
- Mohamed Meghari, chef de la division Efficacité énergétique à l'État de Vaud (DGE)
- Alberto Corbella, conservateur cantonal des Monuments et Sites (DGIP).

L'appel à candidature a été lancé le 13 septembre avec un délai au 31 octobre 2023, ce qui a laissé plus d'un mois et demi aux concurrents et concurrentes pour déposer un dossier. Onze candidatures ont été reçues, parmi lesquelles des projets publics d'importance, des projets portés par des maîtres d'ouvrage privés et des architectes audacieux, et même une publication. Cette diversité, couplée à la représentation des notes 1 à 4 au recensement architectural et à celle d'époques différentes, a enrichi les débats et montré que la qualité des propositions est à la portée d'un large public. La liste des candidatures est donnée ci-après :

- Rénovation d'un bâtiment au centre du village de Bière, s-architectes sàrl
- Rénovation d'un bâtiment et construction d'un bâtiment neuf à Grandvaux, s-architectes sàrl

- Rénovation et extension du Théâtre de Vidy, Pont 12 architectes SA
- Restauration du château d'Hauteville, glatz-delachaux architectes associés
- Transformation d'une grange à Denens, Coopérative d'architecture C/O, Charles Capré & Arthur de Buren
- Rénovation d'anciens entrepôts industriels au quartier du Flon (Les Jumeaux), Mobimo Management SA
- Publication «Énergie et demeures historiques», Association Domus Antiqua Helvetica
- Restauration et transformation du manège du château de Method, Dolci Architectes SA
- Transformation d'un chalet du XIX<sup>e</sup> siècle dans la vallée des Ormonts, Studio Lausanne Architecture SA
- Restauration des anciens ateliers de reliure industrielle Mayer & Soutter à Renens, Projet-Co Architectes
- Rénovation de la gare de Montreux, tempesta tramparulo architectes sàrl.

Après avoir vérifié la recevabilité de toutes les candidatures, la commission a procédé à leur évaluation lors d'une séance qui s'est tenue le 10 novembre 2023 au domaine de La Doges, à la Tour-de-Peilz. Trois critères d'évaluation ont guidé les échanges :

- *énergie* : pertinence et originalité de la stratégie énergétique. Atteinte des objectifs climatiques, au sens de la loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne);
- *patrimoine* : respect de la typologie et de la substance d'origine, réversibilité de l'intervention; qualité architecturale de l'intervention;
- *représentativité* : exemplarité de la démarche et possibilité d'identification par le public.

## LAURÉAT ET NOMINÉS

La commission a procédé à deux tours d'élimination des projets qui ne correspondaient pas – ou trop partiellement – aux critères énoncés. À l'issue des évaluations et sur la recommandation de la commission, le Comité de PSSV a décidé à l'unanimité de décerner la Distinction au projet de restauration et de transformation du manège du château de Mathod. Celui-ci illustre parfaitement que patrimoine bâti et exigences énergétiques peuvent se conjuguer de manière harmonieuse. Il est à espérer que ce type d'intervention suscite de nombreux émules.

En outre, deux autres projets de qualité ont été nominés au 2<sup>e</sup> rang ex æquo: la transformation d'un chalet du XIX<sup>e</sup> siècle dans la vallée des Ormons et la restauration des anciens ateliers de reliure Mayer & Soutter à Renens.

## REMISE DE LA DISTINCTION

La Distinction se compose d'une *laudatio* sous forme de plaque imprimée, d'une manifestation avec visite des lieux et d'un article dans le journal de la section vaudoise de Patrimoine suisse (en ligne sur son site web). Elle est remise conjointement au maître de l'ouvrage et à l'architecte, qui constituent un binôme indissociable dans la réussite d'un projet.

L'événement aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 à la suite de l'Assemblée géné-

rale de la section, à la salle communale de Mathod, en présence notamment de la conseillère d'État Isabelle Moret et de la syndique de Mathod, Éliane Piguet.

## PROJET LAURÉAT

### Restauration et transformation du manège du château de Mathod

Le manège du château de Mathod est construit vers 1772 par Gaspard de Burmann, ancien écuyer à la cour de Louis XV. Ce grand bâtiment en maçonnerie, couvert d'un imposant toit à la Mansart, flanque le côté ouest de la cour du château. Outre sa destination de manège proprement dit, c'est-à-dire de halle d'équitation, il comporte des écuries, un fenil et un grenier, ainsi que des chambres de palefreniers. Rapidement dénué de sa fonction première, il est signalé en 1838 déjà comme n'étant «plus qu'un vaste réduit». Cette désaffectation se poursuit au long du XX<sup>e</sup> siècle; plusieurs projets de transformation se succèdent sans effet, et le manège échappe de peu à la destruction suite à deux incendies. Ses remarquables qualités constructives et le caractère unique de son programme mènent à son classement comme Monument historique d'importance nationale en 1975, et à l'attribution de la note 1 au recensement architectural du Canton de Vaud.

Garantir sa conservation à long terme impliquait de lui trouver une fonction utile. Toutefois, la difficulté de reconvertir cet important volume aux percements rares

sans le dénaturer constituait un défi, voire un sérieux casse-tête. Le projet mené par la famille Hernan Rivier et le bureau Dolci Architectes à Yverdon comprend l'aménagement d'un appartement pour l'un des fils et sa famille, ainsi que d'une maison d'hôtes de 4 chambres également exploitée dans le cadre familial.

Une juste répartition du programme permet de valoriser la typologie du bâtiment, constitué d'une grande halle dans les trois quarts septentrionaux et de locaux plus cloisonnés dans le quart méridional. Les surfaces habitables sont librement insérées dans le volume du manège et se déploient sur deux niveaux, alors que les fonctions communes de la maison d'hôte (entrée, escalier et circulations, séjour et salle à manger) trouvent une place naturelle dans la travée des anciennes écuries et du fenil qui lui est superposé (fig. 1). Ce parti d'intervention différencié se prolonge dans la stratégie énergétique choisie et la matérialisation de l'enveloppe qui en résulte: le manège accueille des espaces privés, chauffés, sous forme de «boîtes dans la boîte» (fig. 2), alors que la trame des écuries est dévolue à des espaces dépourvus de chauffage, occupés de façon épisodique. De ce fait, toutes les structures d'origine – murs porteurs, cloisons et planchers en bois – sont conservées dans leur état premier, non isolé. Aux combles, la stratégie est plus classique: le premier étage de la toiture à la Mansart est isolé dans le pan de la couverture, puis au niveau du plancher des surcombles.

Vue de la façade principale du manège de Mathod, mars 2024 (photo ZAK Andrea Zaccone).



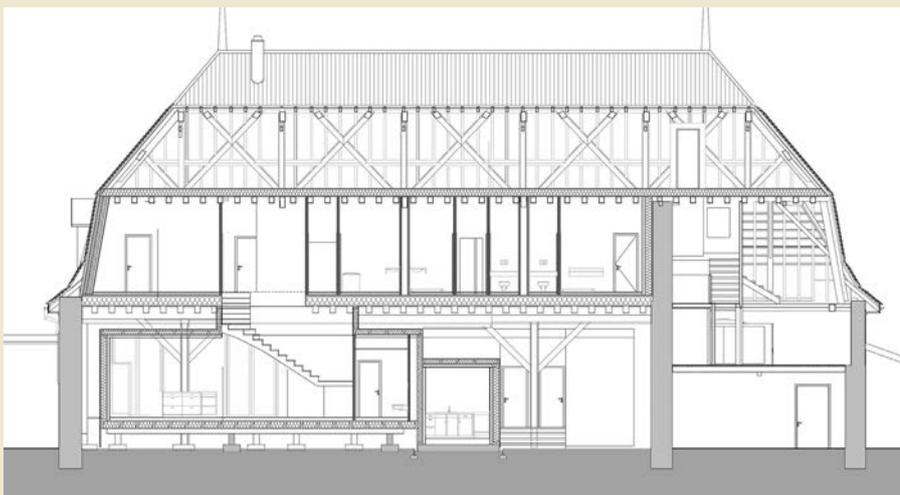


Fig. 1. Manège du château de Method, coupe (Dolci Architectes).



Fig. 2. Manège du château de Method, vue du rez-de-chaussée avec ses espaces privés, chauffés, sous forme de «boîtes dans la boîte» (photo ZAK Andrea Zaccone).



Fig. 4. Manège du château de Method, vue des circulations et du séjour commun (photo ZAK Andrea Zaccone).

La présence anciennement attestée de chambres de palefreniers a permis la restitution de lucarnes, traitées dans un langage contemporain. L'espace des surcombles est laissé non isolé et non cloisonné, à charpente vue (fig. 3).

Ce qui pourrait être vu comme autant d'espaces perdus ou une limitation des possibilités de rendement se mue *in fine* en l'une des qualités principales de l'intervention. D'une part, les espaces interstitiels entre les «boîtes dans la boîte» permettent une lecture complète du volume, des structures et des revêtements d'origine. Cette valorisation de la substance historique offre une expérience sensible des qualités spatiales et matérielles de l'ancien manège. D'autre part, en



Fig. 3. Manège de Method, vue des surcombles (photo ZAK Andrea Zaccone).

parcourant les espaces communs de la maison d'hôtes, les visiteurs font l'expérience concrète du froid (fig. 4). Pourquoi en effet chauffer des lieux qui ne sont que brièvement traversés ou ponctuellement occupés? En optant pour la sobriété énergétique volontaire, limitant le chauffage aux espaces nécessitant de l'être, le projet pratique une forme d'architecture bioclimatique tirant parti des contraintes et des ressources disponibles sur place. La démarche questionne de manière didactique les notions de confort, d'homogénéité du climat intérieur et d'usage économe des énergies, et pointe la possibilité d'un changement de paradigme dans l'approche de l'assainissement thermique du bâti patrimonial.

Au plan technique, la production de chaleur est assurée par une nouvelle chaudière à pellets installée dans le bâtiment principal du château; le renouvellement de l'air des espaces clos est réalisé à l'aide d'une ventilation double-flux avec récupération de chaleur. Enfin, des modules photovoltaïques intégrés au nouveau carport situé à l'entrée du complexe produisent 30% de l'énergie du château.

## Historique du domaine de Method

La date de la construction du château de Method n'est pas connue précisément. Elle se situe au plus tard à l'aube du XVII<sup>e</sup> siècle. Imbert de Diesbach, alors bailli de Chillon et de Morges, seigneur de Champvent, fait l'acquisition aux enchères en 1607 de la seigneurie de La Mothe, dont faisait partie le village de Method et son château. Ce dernier a été probablement utilisé à cette époque comme pavillon de chasse, lorsque la famille du seigneur venait y séjourner. Il était composé d'un corps central, auquel était joint une aile au nord. La chapelle voisine du château, plus ancienne, date du XIII<sup>e</sup> siècle. Dédiée à Saint Martin, elle dépend de l'église de Champvent dès 1558. Agrandie en 1738, elle est désaffectée au début du XX<sup>e</sup> siècle. Son chœur est toujours visible dans les jardins du château. La famille de Diesbach restera propriétaire du domaine pendant cinq générations.

Une nouvelle ère s'ouvre pour le château de Method en 1765. Le baron Gaspar Burman, originaire d'Utrecht en Hollande, achète le domaine aux héritiers de la famille de Diesbach. Il souhaite s'établir dans cette propriété après une carrière très active à Versailles comme écuyer à la cour de Louis XV. Désirant améliorer le confort du château pour sa famille, Gaspar Burman commence alors une vaste campagne de travaux. Son architecte – dont le nom reste inconnu – ajoute une aile au sud du château et redessine la façade principale dans un style néopalladien (fig. p. 3). Une galerie couverte à colonnes, accessible par un double escalier, est ajoutée au corps central. Sur les frontons de style baroque hollandais, Burman fait sculpter sa couronne de baron au-dessus de l'horloge du pignon central. Des poêles en faïence hollandaise et des cheminées sont ajoutés dans les pièces à vivre. Dès 1772, Burman fait construire le manège adjacent au château pour y abriter ses plus beaux chevaux et loger dans les étages mansardés son personnel. Enfin, il agrmente les jardins qu'il fait clôturer: des che-

minements sont créés autour de bassins et de bosquets. Buis, tilleuls, ormeaux et marronniers sont plantés. Ceux-ci sont toujours visibles (fig. 1).

En 1849, les frères André et Léon Robert, originaires de La Chaux-de-Fonds, négociants à Marseille, achètent le domaine de Method pour y passer leur retraite après avoir vendu leurs parts dans l'entreprise familiale phocéenne. Si Léon reste célibataire, André est marié à Virginia Imer, avec laquelle il aura dix enfants, dont neuf nés à Method. Les frères Robert développent l'exploitation du domaine, composé de vignes et de champs. Le manège, qui a perdu sa fonction première, continue à héberger le personnel de l'exploitation. Il devient aussi un dépôt pour le fourrage et une étable y est annexée. De nombreux documents (actes de propriétés, plans, comptabilité, lettres et photographies) ont été conservés par les générations successives, témoignant de la vie quotidienne de la famille Robert et de ses descendants aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Les bâtiments et les jardins ont été entretenus et conservés selon les règles de l'art avec toute l'attention et l'amour des traditions par les descendants de la famille Robert. Hérité de mère en fille, le château a abrité les descendants de Rham, Rivier, et actuellement la cinquième génération, Sophie et Oscar Hernan Rivier. Le château, ses dépendances et les jardins sont classés Monument historique. Désirant ouvrir sa propriété, la famille Hernan Rivier a développé des chambres d'hôtes depuis 2017, afin de partager la beauté des lieux et la transmission de leur histoire. Des visites guidées des jardins historiques, classés ICOMOS et répertoriés dans le *Guide des Jardins extraordinaires de Suisse*, sont aussi organisées.

*Sophie Hernan Rivier*

Pour plus d'information : <https://chateaudemethod.ch>



Fig. 1. Vue des jardins du château de Method (photo Thierry Porchet, thierryporchet.com).

### Restauration des anciens ateliers de relieur Mayer & Soutter à Renens

Le bâtiment des ateliers Mayer & Soutter est construit en 1964 par l'architecte Jean-Marc Lamunière. Témoin important de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, il est d'abord recensé en note 3 (objet d'intérêt local), puis réévalué, en 2022, en note 2 (d'importance régionale), situation encore peu courante pour ce type d'édi-

fice industriel (fig. 5). Suite à son rachat par le groupe immobilier Procimmo, sa rénovation est entreprise par le bureau d'architecture lausannois Projet-Co.

Le plan est conçu sur une trame modulaire orthogonale permettant une grande flexibilité des aménagements intérieurs. Les façades, quant à elles, sont structurées par un maillage de profilés structurels en acier et de fins cadres en

aluminium intégrant des panneaux vitrés translucides «Thermolux», ainsi qu'un bandeau de fenêtres à hauteur d'yeux (fig. 6). Cette enveloppe filigrane fait toute l'élégance, mais aussi le caractère de passoire énergétique de ce bâtiment des Trente glorieuses. L'enjeu consistait donc à répondre à deux injonctions contraires: renouveler l'enveloppe «à l'identique», tout en réduisant massivement ses déperditions thermiques. La mise en œuvre de profilés et de vitrages isolants standard, plus massifs que ceux d'origine, aurait irrémédiablement altéré sa valeur patrimoniale. Le travail des mandataires a en bonne part consisté au développement de prototypes spécifiquement conçus pour ce bâtiment. Par chance, les panneaux Thermolux sont toujours produits en Suisse par la même entreprise que dans les années 1960. Pour l'occasion, la version d'origine à simples verres contrecollés a été remplacée par une exécution en double vitrage isolant. Une rigueur non moins importante a été donnée au dessin des profilés en aluminium, dont la finesse est essentielle au respect de l'architecture d'origine.

L'isolation de l'enveloppe est complétée par une isolation des têtes de dalles, de la toiture ainsi que du plafond du sous-sol. La production de chaleur au mazout est remplacée par le chauffage à distance, alimenté par la combustion des déchets de l'usine de traitement TRIDEL. Au vu de l'impossibilité d'installer des protections solaires extérieures sans détériorer substantiellement le caractère du bâtiment, le confort thermique est assuré par un système de rafraîchissement et de chauffage de l'air par le biais de panneaux rayonnants alimentés par le CAD et l'électricité produite par les panneaux solaires.

La commission apprécie la rigueur et la capacité d'innovation caractérisant cette restauration délicate, dont le résultat est exemplaire. Elle salue une contribution concrète aux enjeux liés à la conservation et à l'assainissement énergétique des bâtiments du XX<sup>e</sup> siècle, problématique promise à un développement important. De par l'aspect pionnier, voire unique, de la démarche, la commission émet toutefois quelques doutes quant au caractère reproductible de l'expérience et au potentiel d'identification par le public, en particulier non professionnel. Elle espère toutefois vivement que l'avenir lui donnera tort.

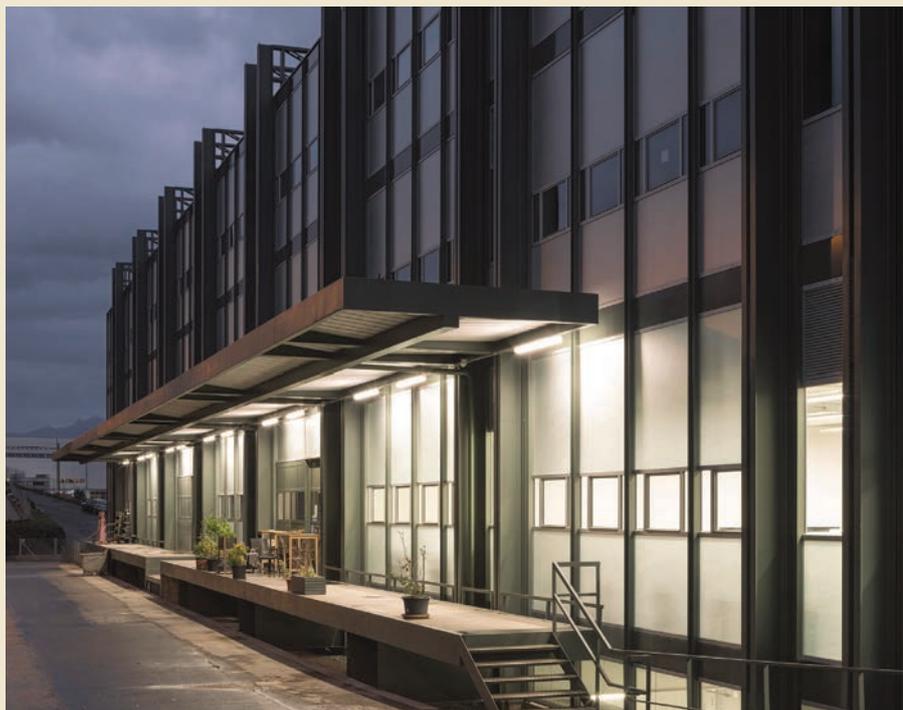


Fig. 5. Ateliers Mayer & Soutter, vue extérieure après travaux (photo SDOL/Thomas Brasey).



Fig. 6. Ateliers Mayer & Soutter, vue extérieure après travaux (photo Projet-Co).

### Transformation d'un chalet du XIX<sup>e</sup> siècle dans la vallée des Ormots

Ce chalet datant de 1833 se situe en zone agricole; comme bien d'autres, il a perdu sa fonction purement rurale. Sa reconversion en logement occupé à l'année a permis d'en assurer la pérennité.

Construit en madriers assemblés sur un soubassement en maçonnerie, il présente une typologie classique de l'habitat dispersé des Préalpes, groupant sous un même toit l'habitation située en façade principale et une grange-écurie à l'arrière du volume bâti (fig. 7). Les pièces à vivre incluent une cuisine et une chambre au rez, surmontées de deux chambrettes à l'étage, accessibles uniquement par un étroit et raide escalier situé dans la cuisine. Deux extensions latérales sous forme d'appentis accueillent des locaux annexes. Cette situation initiale, bien

que représentative d'une époque, était peu adaptée aux besoins actuels d'habitabilité. En particulier, les chambres étaient dotées d'une hauteur de plafond comprise entre 1.75 m et 1.90 m.

L'intervention du bureau Studio Lausanne Architecture – mandaté par Amanda Grogg et Gaëtan Pfund, maîtres de l'ouvrage – consiste en un remaniement typologique important à l'intérieur, tout en conservant intacte l'enveloppe existante et en particulier ses percements. Le logement historique devient un seul grand espace de séjour articulé, par la mise en connexion horizontale et verticale des petites pièces d'origine. Les nouvelles chambres sont aménagées dans le volume de la grange; elles prennent jour essentiellement par le toit, mais sont aussi en communication visuelle avec les généreux espaces communs du rez et des appentis latéraux. Les espaces ser-

vants (escalier, sanitaires et installations techniques) sont déportés dans une annexe accolée en amont, éclairée par une «borne» réinterprétée de façon sobre et contemporaine. Le traitement de l'enveloppe consiste en un doublage isolant intérieur, revêtu d'un parement clair en sapin. Les fenêtres sont remplacées par des vitrages isolants à un seul vantail, placés à l'articulation entre l'enveloppe historique en madriers et le doublage intérieur neuf (fig. 8). La production de chaleur est dévolue à une chaudière à pellets, avec un appoint sous forme de panneaux solaires thermiques.

Bien que celles-ci soient compréhensibles dans le cas précis, la commission émet des réserves quant au caractère non réversible de certaines interventions dans la substance historique. Elle apprécie toutefois la clarté, la franchise et la cohérence des choix architecturaux et constructifs ayant guidé cette transformation d'un bâtiment en note 4 au recensement, caractérisant un objet «bien intégré». Il s'agit d'un patrimoine modeste et peu protégé, mais constituant l'essentiel du corpus bâti des villages, bourgs et paysages ruraux traditionnels. À ce titre, le projet nominé mérite de faire exemple.

### CONCLUSION

Bâtiments en pierre, en bois ou en verre; notes au recensement s'échelonnant de 1 à 4; enveloppes thermiques traitées par remplacement ou doublage de l'existant, insertion de boîtes et même... absence d'isolation: le panel des situations initiales comme des propositions constructives est vaste, mais toujours précis et adapté. Tous les projets ici présentés atteignent les performances normatives en matière d'efficacité énergétique, sans concession aucune à l'éthique patrimoniale ni à la qualité architecturale.

La section vaudoise de Patrimoine suisse est heureuse que la Distinction 2024 permette une fois encore de montrer que l'une des exigences ne se réalise pas forcément au détriment de l'autre, et que l'équation énergie + patrimoine n'est jamais insoluble.

En ce sens, elle remercie encore les participants de leur contribution essentielle à ce débat de société, que l'on osera dire brûlant.

*Aleksis Dind et Mané Lindemann*



Fig. 7. Chalet aux Ormots, vue extérieure (photo Delphine Burtin).



Fig. 8. Chalet aux Ormots, vue du séjour en façade pignon (photo Delphine Burtin).

## Rapport annuel 2023 de Patrimoine suisse, section vaudoise

### COMITÉ

Composé de 21 membres au 31 décembre 2023, le Comité de la section a siégé à dix reprises au domaine de La Doges et une fois à Veytaux, à la maison «Les Platanes»; lors de cette séance extra muros, il a pu visiter l'appartement historique nouvellement intégré dans l'offre de «Vacances au cœur du patrimoine» (*À Suivre*, n° 87). Le Comité a aussi été invité à la Violetta, une maison de maître située à Arzier-Le Muids, à 1040 m d'altitude, au milieu d'une vaste parcelle bénéficiant d'une vue imprenable sur le Léman et les Alpes.

Démissionnaires, Hans Niederhauser et Claudio di Lello ont été remerciés pour leur important investissement au sein de la section. M. Niederhauser, architecte, est entré au Comité il y a 18 ans et a présidé la Commission technique pendant de longues années. Membre du Comité depuis 2017, M. di Lello a notamment été notre représentant à la Fondation des Mollards-des-Aubert, où son fort investissement a permis de relancer le projet de restauration de la ferme.

Plusieurs invités ont participé aux séances en cours d'année, avant d'être élus membres dans le cadre de l'AG: c'est ainsi que Muriel Thalmann, Florence Piveteau et Jérôme Reymond ont rejoint le Comité. Après six ans d'un investissement sans réserve en tant que présidente, Béatrice Lovis a remis la présidence à Muriel Thalmann tout en continuant à mettre ses compétences au service de la section en tant que vice-présidente.

C'est avec une profonde tristesse que le Comité a appris, en novembre, le décès de l'un de ses membres d'honneur, Michel DuPasquier. Ancien vice-président de notre section, M. DuPasquier était un membre très apprécié de la Commission technique. Assumant aussi la vice-présidence de la Fondation La Coudre pendant plusieurs années, il s'est impliqué dans la défense du patrimoine, prônant la préservation des éléments les plus remarquables tout en favorisant des aménagements pour en permettre l'usage (voir p. 13).

### MEMBRES

Au 31 décembre 2023, notre section compte 1056 membres (1060 à la même date en 2022), dont 65 nouveaux adhérents.

Un nouveau flyer d'adhésion, spécialement conçu pour notre section, a été imprimé avec le soutien de la faïtière. Notre

secrétariat se fera un plaisir d'envoyer des exemplaires du flyer à nos membres qui désirent présenter notre association à des proches ou connaissances. Un nouveau logo a été réalisé à cette occasion pour respecter la charte graphique proposée par Patrimoine suisse.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'AG ordinaire 2023 s'est tenue le samedi 16 mai au Château de La Sarraz devant quelque septante membres; il a été procédé au changement de présidence, avec l'élection de Muriel Thalmann, en présence de Martin Killias, président de la faïtière, de Beat Schwabe, membre du Comité central, de représentants du Canton et de plusieurs responsables des autres sections romandes. Sabine Utz, conservatrice au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire et membre du conseil de la Fondation de La Sarraz, a présenté en fin d'assemblée le travail d'inventaire et de conservation récemment effectué sur le mobilier du château de La Sarraz, mobilier devenu désormais propriété du Canton. Les visites guidées, menées par Anne-Marie Wenger, Bérangère Lepourtois et Bruno Corthésy ont permis de découvrir le musée du Château de La Sarraz ainsi que le patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle du village.



### FINANCES

Les derniers décomptes liés à nos titres ne nous étant pas encore parvenus au moment de la rédaction de ce rapport, les comptes 2023 seront présentés en détail lors de la prochaine Assemblée générale. L'évolution de la valeur de nos titres, bien qu'étant à nouveau positive, ne nous permettra malheureusement pas de clore l'année 2023 dans les chiffres noirs.

### COMMISSION TECHNIQUE

La Commission technique s'est réunie à dix reprises, dont une fois à Veytaux. Elle est constituée de 12 membres: 8 architectes, 1 urbaniste, 1 historien de l'architecture, 1 ingénieur civil et 1 archéologue du bâti. Ces diverses compétences permettent à la commission d'évaluer la qualité architecturale et patrimoniale des projets et de définir de cas en cas la démarche la plus pertinente. Plusieurs invités ainsi que la nouvelle présidente ont participé aux séances.

La commission a effectué le travail de terrain indispensable à la mission que s'est fixée notre association. Comme chaque année, plusieurs centaines de dossiers de mise à l'enquête ont ainsi été examinés, concernant essentiellement des bâtiments recensés en notes 3 et 4, mais aussi parfois des PGA ou PPA ou PAC. Environ 80 dossiers ont été présentés et discutés en plénum et une soixantaine ont fait l'objet d'une opposition. De plus en plus de communes publient les dossiers d'enquête sur leur site ou les envoient sur demande par mail aux divers responsables; cette transparence facilite la communication entre les divers intervenants et évite des déplacements souvent chronophages.

Nombre d'oppositions ont débouché sur des séances de conciliation réunissant en général Patrimoine suisse (PSSV), les autorités, le maître de l'ouvrage et les mandataires. Il est heureux de constater que ces discussions aboutissent souvent à une modification du projet qui permet de tenir compte de tout ou partie de nos demandes. Les autorités ont, de plus, refusé de délivrer une dizaine de permis, que ce soit en se basant sur les arguments contenus dans nos oppositions ou sans donner d'explication particulière; il arrive aussi qu'elles nous informent de l'abandon d'un projet. Une vingtaine d'oppositions ont été levées par les autorités communales sans déclencher de recours de PSSV, au vu du risque d'échec trop important. En revanche, PSSV a fait recours dans 5 cas: 2 ont été gagnés, 2 ont fait l'objet d'un accord à l'amiable et le dernier est encore en suspens. Quatre situations ont été dénoncées au préfet, voire au Ministère public, que ce soit pour travaux entamés sans mise à l'enquête ou pour travaux non conformes à la mise à l'enquête. L'étude des dossiers d'enquête révèle parfois des lacunes dans le recensement des bâtiments, lacunes que PSSV signale à la division Monuments et Sites du Canton.

Un grand nombre de mises à l'enquête concerne l'assainissement énergétique des bâtiments. Afin de clarifier sa position, PSSV a rédigé un document interne intitulé «Installations solaires – principes de Patrimoine suisse – VD», qui permet de concevoir une pose de panneaux solaires respectueuse des bâtiments à valeur patrimoniale. PSSV poursuit ses discussions avec les autorités cantonales, notamment la DIREN, afin d'assouplir les exigences liées au traitement énergétique des bâtiments à valeur patrimoniale.

Les travaux de la «Commission spéciale pour assurer une évaluation scientifique et indépendante du patrimoine architectural du XX<sup>e</sup> siècle, 1920-1975» ont déjà porté des fruits, son évaluation ayant été officialisée pour plusieurs bâtiments dans leur note au recensement officiel. Des lacunes subsistent malheureusement, en particulier en ce qui concerne le Stade de la Pontaise, menacé actuellement de démolition. Patrimoine suisse met tout en œuvre pour sauver ce bâtiment, que ce soit au niveau cantonal ou national.



Deux autres dossiers font l'objet d'un suivi régulier: le premier concerne les travaux planifiés sur la Place du Château à Grandson, prévoyant la démolition de l'ancien local des pompes (1880) et d'une ancienne chapelle de l'Eglise libre (1898), bâtiments emblématiques de cette place face au château; le second, la démolition de la ferme de l'Arboretum à Aubonne. PSSV continuera à veiller à la sauvegarde de ces bâtiments.

La Commission technique salue la reprise de séances régulières avec la division Monuments et Sites; ces échanges permettent de se coordonner. L'ensemble de l'équipe de la division et son nouveau conservateur Alberto Corbella ont par ailleurs été accueillis à La Doges en septembre, afin de faire connaissance avec les nouvelles personnes engagées depuis la pandémie. La Commission relève aussi la très bonne collaboration entretenue avec la division Efficacité énergétique (DIREN). Grâce aux échanges initiés avec le Forum Energie+Patrimoine qui s'est tenu au printemps 2022, PSSV

a pu obtenir du Canton qu'il mène une réflexion afin d'étendre le principe selon lequel il n'est pas absolument indispensable de viser à tout prix 100% d'efficacité énergétique pour bénéficier d'une subvention en cas de rénovation des bâtiments historiques en note 3 et 4 (cf. mesure M 10, qui permet d'obtenir des subventions du Programme Bâtiments du canton de Vaud pour des rénovations énergétiques globales concernant des bâtiments figurant à l'inventaire ou classés Monuments historiques); notre section a aussi relayé nos préoccupations relatives à la pose d'installations solaires dans les sites ISOS et répondu à la consultation relative à l'avant-projet de loi vaudoise sur l'énergie.

Les recommandations de la Cour des comptes relatives à la division de Monuments et Sites ont été acceptées par la DGIP; les ressources du service ont été étoffées, ce qui devrait accélérer la mise à jour du recensement cantonal qui nous cause bien des soucis dans le cadre des mises à l'enquête publique de rénovations ou démolitions de bâtiments.

## EXCURSIONS ET VISITES

En avril 2023, 17 personnes ont visité la Collégiale St-Michel à Beromünster (LU) aux élégantes formes baroques et à l'éblouissante décoration rococo, son trésor ainsi que le cloître et le musée du Monastère de Muri (AG).

Plus de 50 personnes ont pris la Route des Châteaux de la Bourgogne du sud les 1<sup>er</sup> et 2 juillet, une excursion réorganisée les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre. La première journée était consacrée à la visite du château de Pierre de Bresse, édifié sur le modèle «versailles», de l'Eco-musée évoquant tous les aspects de la vie quotidienne bressane, de la forteresse médiévale du château de Couches. Lors de la seconde journée, les visiteurs ont poursuivi leur route vers le château médiéval de Germolles et bénéficié d'une visite guidée par l'un des propriétaires, puis au château de Cormatin et son parc magnifiquement arborisé et fleuri.



La seconde volée a visité le château de La Ferté, un magnifique palais abbatial du XVIII<sup>e</sup> siècle, en lieu et place du château de Pierre de Bresse. Au vu du succès rencontré par ces deux sorties, une 3<sup>e</sup> édition sera organisée en 2024 afin de visiter d'autres châteaux bourguignons.

En raison du changement de présidence, il n'a pas été possible d'organiser d'autres excursions ou visites dans le courant de l'année. Elles reprendront en 2024, avec notamment les manifestations du Clou rouge.

L'attribution du Prix Wakker à Lichtens-teig (SG) a permis aux membres de la section présents à l'Assemblée des délégués de Patrimoine suisse de visiter cette petite cité médiévale du Toggenbourg, qui a été revitalisée par la société civile et les milieux politiques.

## DOMAINE DE LA DOGES

La Commission de La Doges s'est réunie à neuf reprises afin d'organiser les divers travaux d'entretien du domaine. En juin, Sylvain Chappuis a succédé à son père Gilbert, jardinier de La Doges depuis le début des années 1990, pour l'entretien des jardins du domaine. Après cinq belles années d'intendance, Jasmina Cornut et Dimitri Vallon ont quitté leur poste pour relever de nouveaux défis professionnels. Ils ont toute notre gratitude pour avoir activement contribué au rayonnement du domaine par leur dynamisme et leur créativité. Les clés de La Doges ont été confiées à un jeune couple, Bérangère Lepourtois, historienne de l'art déjà impliquée dans les activités de notre association depuis cinq ans, et Simren Cornut, historien-archiviste. Ils porteront tous deux des projets de valorisation et de conservation liés à leurs domaines respectifs et continueront à faire vivre La Doges à travers une programmation culturelle diversifiée et des visites guidées. La Commission de La Doges a également eu le plaisir de voir Bénédicte Winter, trésorière de l'association, rejoindre ses rangs.

L'offre culturelle a fait la part belle aux artistes de la région. L'année a débuté avec un concert en février d'Harmonia Helvetica autour des œuvres de Henrik Opieski et Lydia Barblan. Le même mois, le grand salon a accueilli «Tryptique», une création du poète François Debluë et du compositeur René Falquet. En juin, les jardins ont été animés par la compagnie Ad'Opéra et son spectacle sur Jean Villard Gilles; puis un caveau musical a permis de déguster des vins de Lavaux servis par le vigneron Blaise Duboux sur les airs de la soprano

Annamaria Barabas. En septembre, les rires des enfants ont égayé la grange grâce au spectacle de la compagnie BâZ. Le Trio Opéra Viva, invité dans le cadre des concerts de l'Avent offerts par la Commune de La Tour-de-Peilz, a clos la saison en décembre.

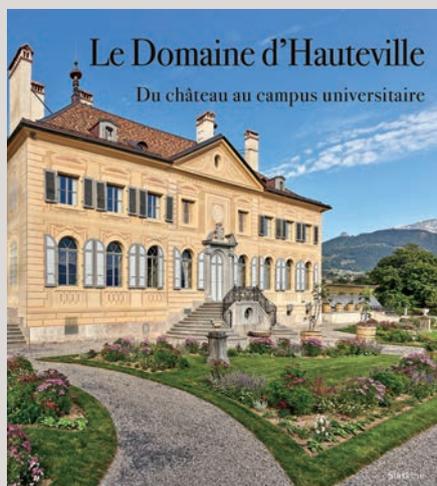


Les visites commentées de la maison de maître, offertes chaque dernier samedi du mois, ont attiré plus de 300 personnes, qui ont pu se plonger, le temps d'une après-midi, dans l'histoire du domaine. Les nouveaux membres ont été accueillis le 25 juin pour une présentation de nos activités et une visite exclusive suivie d'un apéritif. Des visites et événements privés ont enfin été organisés pour des particuliers et diverses associations et institutions (l'Association de randonneurs, Connaissance 3, la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, le CEO de Pepperdine University, l'École Normale de Montreux, le Château de Morges & ses musées, Monuments & Sites). Forte d'une collaboration avec les écoles de La Tour-de-Peilz depuis cinq ans, l'équipe de médiation de La Doges, composée des intendants et de guides sur appel, a pu accueillir à nouveau les classes de 6<sup>e</sup> Harmos pour une visite du domaine et un atelier de sensibilisation à la préservation du patrimoine bâti.

Fait inédit, La Doges a confié en prêt six objets emblématiques de l'art de vivre bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle au Château de Morges pour être présentés dans l'exposition «Y'a le feu au lac!» (10.11.2023 -15.12.2024). Les collections de la maison de maître se sont enrichies, par donation, de deux portraits peints, l'un d'Émilie de Palézieux dit Falconnet et le second de sa fille aînée Anne, ainsi que d'une soupière offerte à Jeanne Favre, femme de chambre à La Doges au début du XX<sup>e</sup> siècle.

## PUBLICATIONS ET PROMOTION

C'est grâce au fort engagement de Béatrice Lovis et d'Isabelle Roland que la section a publié un ouvrage collectif richement illustré consacré à la restauration du château d'Hauteville; il comprend des contributions de 25 autrices et auteurs qui ont permis de renouveler les connaissances relatives à ce témoin remarquable de l'architecture du XVIII<sup>e</sup> siècle en Suisse. L'ouvrage, qui a été proposé en souscription avec succès, a été tiré à 1200 exemplaires. À la demande de Pepperdine University, l'ouvrage a été également traduit en anglais. Le vernissage s'est déroulé fin novembre au domaine d'Hauteville devant un public nombreux.



Le journal *À Suivre* est paru à deux reprises, en avril et en septembre. Outre l'annonce des diverses activités de notre section, il faut signaler la contribution de Salvatore Aprea sur les Archives de la construction moderne (EPFL) et la présentation par Valérie Clerc de la plateforme participative notreHistoire.ch, qui est désormais un partenaire de PSSV.

Les réseaux sociaux de PSSV et du domaine de La Doges ont été régulièrement alimentés: la page Facebook et le compte Instagram réunissent 1443, respectivement 988 followers. Les médias (radio, journaux régionaux et locaux) ont aussi relayé nos actions et activités, notamment celles en lien avec le changement de présidence, la publication du livre consacré à Hauteville et la sauvegarde de la Pontaise.

## FONDATION MOLLARDS-DES-AUBERT

Les travaux de la ferme des Mollards qui portaient sur la toiture, les façades et les fenêtres ont été achevés. Le permis de construire pour la dernière étape des travaux a été accordé (gestion des eaux, création d'un appartement de vacances).

La ligne directrice est de tendre vers une restauration *a minima* et *low tech* avec une occupation possible uniquement à la belle saison, ce qui permet de limiter les interventions sur l'isolation et le chauffage. En l'absence de raccordement aux égouts et à l'électricité, seules les ressources sur place seront exploitées (source, eau du toit, panneaux solaires, etc.).



Béatrice Lovis, qui représente notre association au sein du Conseil de cette fondation, a repris diverses tâches, notamment la gestion du site internet. Elle assure le lien avec la faïtière et la Fondation Vacances au cœur du Patrimoine, et participe aux recherches de fonds.

Une cérémonie en l'honneur de Christiane Betschen a eu lieu en mai aux Mollards-des-Aubert. Un arbre y a été planté en son souvenir.

## FONDATION CITÉ D'AVENCHES

Depuis le décès de Denis de Techtermann, notre siège dans cette Fondation n'était plus occupé. Pour rappel, la Fondation a été créée pour gérer les fonds versés par l'Écu d'or de 1984 pour la restauration des bâtiments historiques d'Avenches (Fr. 200'00.- env.). Trente ans plus tard, il reste toujours une somme importante sur le compte. La Fondation étant très peu connue, elle est rarement sollicitée. Pour améliorer sa visibilité, PSSV a créé sur son site une page qui lui est dédiée et lui a aussi consacré une page dans le *À Suivre* de septembre. Jean-Blaise Gardiol représente désormais notre association au sein de la Fondation.

Muriel Thalman

*Que toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce rapport soient remerciées.*



## Élection au comité

Mané LINDEMANN est architecte diplômée de l'EPFL. Durant son cursus, elle s'est formée une année à l'Université technique de Munich et a effectué des stages chez Pont12 Architectes (Lausanne) et Diener&Diener Architekten (Bâle). Après ses études,

elle s'est consacrée à diverses activités bénévoles entre Asie et Afrique. Depuis maintenant plusieurs années, elle travaille chez Verzone Woods Architectes (Vevey), notamment sur des projets d'espaces publics qui allient architecture, urbanisme et paysage. Attentive au patrimoine, elle attache une importance particulière à intervenir de manière proportionnée et dans la continuité de l'histoire d'un site. Enfin, elle s'engage activement pour des villes plus solidaires et inclusives. Mme Lindemann a intégré la Commission technique de notre section début 2023.



## Secrétariat

À la suite de la nomination de Bé-rangère Lepourtois comme intendante du domaine de La Doges, Thibault HUGENTOBLE a repris la fonction de secrétaire au début de l'année. Historien de l'art et de l'architecture diplômé, il a participé à l'ouvrage collectif consacré au

Château d'Hauteville en signant les études des décors du grand et des petits salons. Intéressé autant par le patrimoine bâti que mobilier, M. Hugentobler mène actuellement des recherches sur l'art du verre en Suisse. Il occupe aussi le poste de collaborateur scientifique auxiliaire au Musée Historique Lausanne.

### Horaires du secrétariat :

mardi: 9h 30 à 12h 30 et 13h 30 à 16h 30

jeudi: 9h 30 à 12h 30

## Hommage à Michel DuPasquier,

membre d'honneur de  
Patrimoine suisse, section vaudoise

Notre comité a appris avec une profonde tristesse la disparition de l'un de ses membres, Michel DuPasquier, décédé le 18 novembre dernier à l'âge de 78 ans. L'architecte yverdonnois a été un membre très apprécié de la Commission technique de l'association.

Guy Vorlet, son collègue et ami, lui rend hommage.

À Michel

*On dit que les pierres ne parlent pas, mais que le bois vit en permanence. Après avoir appris la triste nouvelle du décès de Michel DuPasquier et l'ayant très bien connu, eh bien, je suis certain qu'elles parlent, ces vieilles pierres! Elles dialoguent entre elles, vieilles et nouvelles, rénovées, préservées ou fraîchement taillées. Elles chantent avec le bois, les forêts, les champs, les villages, les paysages. Et si l'on prend le temps de les écouter, on peut entendre la demeure de La Doges et sa charpente se rappeler avec émotion et tendresse de l'instant où Michel DuPasquier a appris qu'André et Odette Coigny le léguaient à Patrimoine suisse. «Il n'y croyait pas», se souviennent les chaînes d'angle – «Il ne s'y attendait pas», murmurent le balcon et ses consoles – «Tout humble qu'il était, Michel DuPasquier !», s'exclament les chambranles et les allèges des fenêtres.*

*Écoutons-les, toutes ces voûtes, ces rosaces et ces chemins de ronde qui ensemble claironnent haut et fort: «C'est grâce à lui, grâce à Michel DuPasquier, que nous existons encore, que nous sommes nettoyées, restaurées, mises en valeur; grâce à lui aussi que nous rencontrons parfois de nouvelles pierres, de nouveaux édifices qui viennent appuyer leur jeunesse sur la colonne de notre expérience. Entrelaçant leur modernité à notre histoire tout en préservant et valorisant les deux.» – «Oui c'est*



Photo Sarah Caip

*bien vrai, chantent en chœur tous les monuments du patrimoine vaudois, Michel DuPasquier fut un fidèle défenseur de l'harmonie et du goût, a porté un grand respect à notre existence.» Il a donné des lettres de noblesse aux murs que d'aucuns croyaient trop vieux, il a incarné littéralement l'esprit même du «patrimoine».*

*Et si vous n'entendez pas chanter les pierres et les murs, les tours et les créneaux, les maisons et les châteaux, alors ouvrez les yeux et regardez. Lorsque vous apercevrez un paysage harmonieux, un village niché au pied d'une colline, un château fièrement campé sur son éminence, il est sans doute possible que Michel Duspaquier ait été l'artisan de la préservation de ce qui enchante votre regard. Préserver la beauté d'hier, faire des liens avec celle d'aujourd'hui, écrire notre histoire en écoutant le passé pour valoriser le présent. C'est tout cela que nous devons à Michel DuPasquier, c'est tout cela que notre patrimoine bâti et les générations futures lui doivent.*

*Son souvenir restera aussi longtemps que les édifices qu'il aimait tant traverseront les années et les siècles, entretenus et protégés par tous les acteurs et les amis du patrimoine qui poursuivent le chemin qu'il nous a montré.*

Guy Vorlet, à Yverdon-les-Bains, le 6 décembre 2023.



## FORUM ÉNERGIE + PATRIMOINE à Berne

Mardi 23 avril 2024, 8h 00 à 17h 00

Comment concilier protection du climat, mesures énergétiques et gestion respectueuse de la culture du bâti ? Dans le sillage du Forum Énergie + Patrimoine organisé à Lausanne en mars 2022, la section bernoise de Patrimoine suisse relance le dialogue, urgent et nécessaire dans le foyer de tensions actuel, à l'aide des acteurs directement concernés des secteurs de l'énergie, de la culture du bâti et des investissements. Il s'agit aussi d'offrir des procédures intelligentes à un large public et de présenter des propositions de solutions énergétiques exemplaires qui tiennent compte de la culture du bâti et empêchent les pertes d'énergie grise, tout en restant rentables.

Eventfabrik, Fabrikhalle 12, Fabrikstrasse 12, Berne.

Programme en ligne sur [energie-baukultur.ch](https://energie-baukultur.ch)

Le forum est ouvert à tous.

Inscription via : <https://energie-baukultur.ch/fr/inscription/>



## FORUM «Le patrimoine bâti hors de la zone à bâtir»

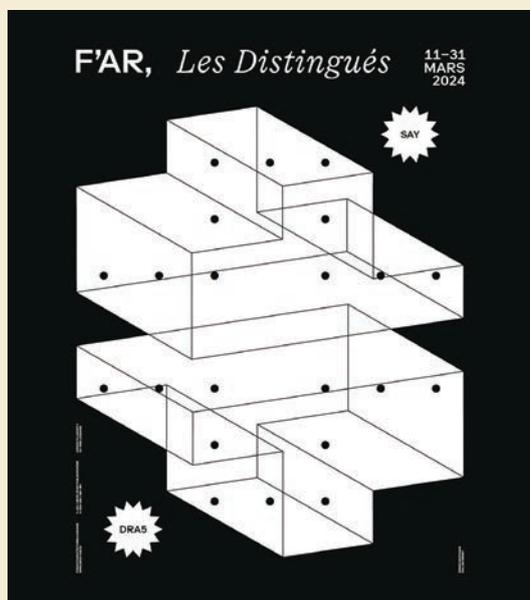
Jeudi 30 mai 2024, dès 14h 00

Comment conserver le patrimoine bâti situé dans des zones non constructibles ? Telle est la question posée lors du prochain forum organisé par notre section et l'UNIL, qui sera consacré à l'application des règles spécifiques de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire au patrimoine bâti situé hors de la zone à bâtir. L'après-midi comportera trois parties: un premier volet sera consacré aux bâtiments dignes de protection hors zones à bâtir et comprendra l'étude de cas pratiques (château de Hauteville, château de Saint-Christophe, bâtiments ruraux dignes d'intérêt). Le second s'intéressera à l'habitat traditionnellement dispersé (transformations de raccards, etc.): conférences juridiques et cas pratiques seront présentés par des spécialistes. Une table ronde terminera cette rencontre; réunissant professionnels et autorités, elle permettra d'en tirer des enseignements pour soutenir le patrimoine bâti situé dans ces zones non constructibles.

Programme à venir: [www.patrimoinesuisse-vd.ch](http://www.patrimoinesuisse-vd.ch)

L'événement est organisé par le Centre d'études en droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire (CEDEAT, UNIL) et Patrimoine suisse, section vaudoise.

Aula de l'IDHEAP, rue de la Mouline 28, Chavannes-près-Renens.



## EXPOSITION AU F'AR «Les Distingués»

Du 11.03.2024 au 31.03.2024

Qu'est-ce que la bonne architecture ? Qui peut en juger ? Comment ? Avec quels critères ? Les prix et sélections sont inscrites dans l'ADN de l'architecture. Depuis ses fondements, la compétition et le régime de distinction régulent la discipline, depuis l'École des Beaux-Arts, où l'apprentissage se faisait en participant aux différents prix annuels (comme le Grand Prix de Rome) jusqu'à la pratique actuelle, avec ses nombreux prix et les concours qui mènent à la commande publique. Aujourd'hui une cinquantaine de prix, distinctions et sélections de tous types s'adressent aux architectes suisses, renouvelant en permanence un ranking imaginaire – avec ses codes, ses enjeux et ses règles. Le Forum d'Architectures expose l'annuaire d'architectures suisse et la Distinction romande d'architecture (DRA5), deux démarches qui marquent le débat sur l'architecture suisse en 2023-24.

À cette occasion, le F'AR invite au débat d'autres démarches, comme celles initiées en Belgique ou en France, et plus récemment le prix multidisciplinaire SIA, afin de créer un débat sur leurs critères, processus et objectifs.

Programme des événements:

[www.archi-far.ch/evnement/les-distingues/](http://www.archi-far.ch/evnement/les-distingues/)

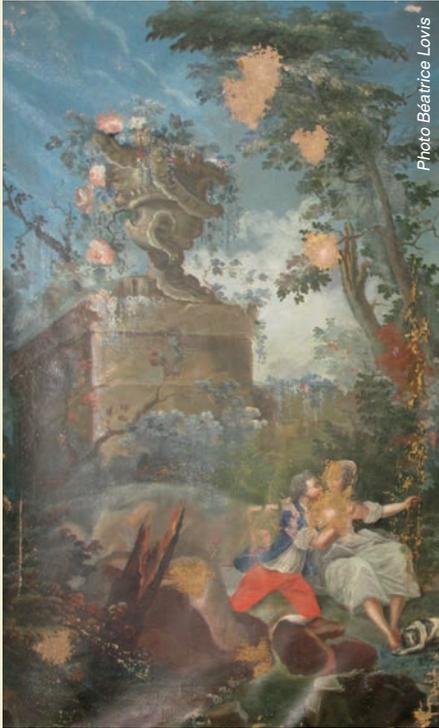


Photo Béatrice Lovis

## PATRIMOINE EN DANGER

### Le château de Gréchon: un patrimoine qui menace ruine

Construit durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le château de Gréchon est un objet patrimonial d'importance régionale (note 2). Situé en zone agricole, cet édifice présente une disposition très originale: le logement de maître, richement aménagé, dans le pavillon sud-ouest, celui du fermier dans le corps central et un rural accolé au nord-est. Le volume et les façades du rural font écho au logement de maître, ce qui permet à la bâtisse de présenter une certaine symétrie. Ce long bâtiment de 50 m est complété d'annexes et de jardins en terrasses. Le château a conservé sa substance d'origine (parquets, boiseries, décors peints, poêles en faïence, fenêtres, etc.), ce qui lui confère un caractère exceptionnel. Sa valeur historique est largement reconnue dans les milieux patrimoniaux, qui s'accordent sur le fait qu'il s'agit d'un bâtiment d'intérêt national. Or, resté inhabité depuis des décennies, cet ensemble se dégrade de manière dramatique: de nombreux dégâts sont apparus (infiltrations d'eau, mérule, vandalisme) et le rythme de ces dégradations ne peut que s'accroître avec le temps.

Patrimoine suisse a sollicité en mars 2020 le classement du château de Gréchon et du four à pain voisin afin d'assurer leur sauvegarde et d'obliger ses propriétaires à entretenir leur bien de manière satisfaisante ou à s'en séparer. Le conseiller d'État en charge du dossier, Pascal Broulis, a répondu alors que le Canton donnait suite à la demande de la Municipalité de Moudon de surseoir à cette requête durant une année au moins, des négociations étant en cours en vue de l'acquisition de cet objet par un potentiel acheteur. Quatre ans plus tard, le château n'est toujours pas vendu et continue à se dégrader. Une interpellation a été déposée en février 2024 au Grand Conseil par Muriel Thalman (cf. *24 heures*, 28.02.24).

## PÉTITION

### Plaidoyer en faveur du maintien du stade olympique de la Pontaise

Plusieurs facteurs plaident en faveur du maintien du stade de la Pontaise, construit en 1954 par l'architecte Charles-François Thévenaz et son neveu Émile Thévenaz, ingénieur civil. Inscrit depuis six ans sur la Liste rouge de Patrimoine suisse, ce stade présente non seulement un intérêt patrimonial important, mais permet aussi d'éviter une surdensification des Plaines du Loup.

Deux commissions d'experts, nommées par le Conseil d'État, sont récemment arrivées à la même conclusion: les valeurs patrimoniale et de mémoire du stade justifient de lui attribuer la note 1 et de procéder à son classement comme Monument historique d'intérêt national. On s'étonne dès lors que, malgré la clarté de ces recommandations, le département chargé de la protection du patrimoine évite obstinément de mettre en œuvre ces mesures. Cette absence de décision autorise la Municipalité de Lausanne à indiquer, dans son préavis N° 2023/71 demandant un crédit d'étude pour le stade Coubertin, que «le stade de la Pontaise dispose aujourd'hui d'une note \*3\* au recensement architectural. [...] Rien n'interdit donc aujourd'hui qu'il puisse être démolé ou profondément transformé».

Cette perspective destructrice n'est pas tolérable. L'État et la Commune devraient, sans plus tarder, accepter les avis des ex-

perts et suivre leurs recommandations. Ceci mettrait définitivement le stade à l'abri d'une démolition et poserait des bases claires pour que les futures interventions et adaptations se fassent dans le respect du monument.

Sur le plan de l'urbanisme, et en tirant les leçons de la réalisation très dense de la première étape du projet Métamorphose, il convient de se demander si ce n'est pas la vision de la Municipalité de Lausanne qui pose problème en raison de ses objectifs exclusivement quantitatifs, liés au nombre de logements et à une pure rentabilité financière. Un bon projet de développement urbanistique comprend aussi des activités et des infrastructures liées aux loisirs ou, tout simplement, une gestion des «vides», compléments indissociables des «pleins» constitués par les immeubles. S'y ajoute la question de la mémoire, à savoir la capacité d'une ville à ne pas effacer les traces de son passé, mais d'en faire le moteur et le point de départ de son développement.



Photo Régis Colombo

Le contexte a évolué de manière conséquente depuis les premières réflexions au début des années 2000 au sujet de Métamorphose et l'initiative populaire des «deux stades au Nord»: il va non seulement dans le sens d'une plus grande sensibilité au patrimoine bâti, notamment du XX<sup>e</sup> siècle, mais aussi dans celui de l'écologie et de l'économie des ressources. Il devient urgent que la préservation des ressources prenne le pas sur le gaspillage inconsidéré du potentiel du bâti existant.

La section vaudoise de Patrimoine suisse lance une pétition afin que, dans l'immediat, **la valeur patrimoniale du stade de la Pontaise soit officiellement reconnue par l'État** et pour que la **planification des Plaines du Loup soit revue par la Municipalité de Lausanne** dans le but de maintenir et de valoriser le stade de la Pontaise au profit des habitant-es des nouveaux quartiers, tout en maintenant ses capacités d'accueil pour des manifestations sportives et culturelles.

**Signez la pétition:** via l'encart dans le bulletin ou sur [www.patrimoinesuissesuisse-vd.ch](http://www.patrimoinesuissesuisse-vd.ch)

**Ateliers de réflexion sur l'avenir de la Pontaise:** quatre soirées sont organisées au FAR, du 15 au 18 avril 2024, à l'intention des professionnels, pour discuter du potentiel de reconversion du stade et réfléchir notamment à des solutions techniques et économiques.

**Liste rouge:**

[www.heimatschutz.ch/rote-liste-detail/lausanne-vd-stade-olympique-de-la-pontaise](http://www.heimatschutz.ch/rote-liste-detail/lausanne-vd-stade-olympique-de-la-pontaise).

# Le Clou rouge reprend sa route en 2024 !

Entre 2018 et 2021, un «Clou rouge» en métal, mesurant 1m 70, a été l'emblème de nos actions de valorisation du patrimoine romand, parcourant plus de 756 km à travers nos régions. Le public a ainsi eu le plaisir de découvrir des lieux magnifiques et un patrimoine parfois méconnu ou difficile d'accès. L'expérience est reconduite cette année autour du thème 2024 de l'Écu d'or «Culture du bâti, climat et biodiversité». Onze arrêts sont proposés sur l'ensemble du territoire romand par les huit sections concernées. Le Clou rouge s'arrêtera à deux reprises en terre vaudoise.



## Une ferme-horlogère au cœur du Parc Jura Vaudois, les Mollards-des-Aubert

**Samedi 17 août 2024**  
**Rte du Marchairuz, Le Chenit**

Située à 1300m, sur les hauts de la vallée de Joux, la ferme-horlogère des Mollards-des-Aubert constitue un témoignage parfaitement représentatif de l'habitat jurassien des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Habitée à l'année jusqu'en 1960, la ferme est en cours de réhabilitation grâce aux bons soins de la Fondation qui en est propriétaire; elle accueillera à terme un logement de vacances et mettra en valeur l'atelier du peintre-graveur Pierre Aubert (1910-1987) qui a été son dernier habitant.

## Programme

10h 30-12h 00: randonnée du Brassus aux Mollards-des-Aubert en suivant le chemin historique, avec le guide Yves Giroud. Départ: gare du Brassus.

12h 00: vernissage du Clou rouge et apéritif.

13h 30, 15h 30: visite architecturale de la ferme et sa restauration, avec l'architecte Nicolas Delachaux.

13h 30, 15h 30: visite autour des enjeux environnementaux du domaine, avec Florian Meier, biologiste, et Olivier Gummy, de Pro Natura Vaud.

14h 30, 16h 30: visite autour de l'artiste Pierre Aubert et de la famille Aubert, avec Raphaël Aubert, écrivain, de la Fondation Pierre Aubert.

14h 30, 16h 30: visite à la découverte des métiers du bâti, avec le menuisier Étienne Berney et le tavillonneur Patrick Jampen.

Bonnes chaussures indispensables. Petite restauration sur place. Accès à la ferme (train+navette, voiture): consulter [www.patrimoinesuisse-vd.ch](http://www.patrimoinesuisse-vd.ch)

→ S'inscrire aux visites et réserver une place dans la navette: [www.patrimoinesuisse-vd.ch](http://www.patrimoinesuisse-vd.ch)

→ Découvrir la ferme en images sur le site de la Fondation: [www.les-mollards-des-aubert.ch](http://www.les-mollards-des-aubert.ch)

*Avec le partenariat de la Fondation Les Mollards-des-Aubert, de la Fondation Pierre Aubert et de Pro Natura Vaud.*



## Lausanne Jardins 2024, «Entre l'eau et nous»: du jardin urbain au grand paysage

**Samedi 31 août 2024**  
**Théâtre de Vidy, Av. Jaques-Dalcroze 5, Lausanne**

Tous les cinq ans depuis 1997, le temps d'un été, la manifestation propose des jardins éphémères disséminés sur le territoire lausannois, dont certains sont amenés à préfigurer les transformations urbanistiques et paysagères de la ville. En 2024, une quarantaine de jardins contemporains se suivront le long

d'une promenade singulière, incitant à la flânerie et à la (re)découverte de lieux insolites et de bâtiments emblématiques. Cette 7<sup>e</sup> édition portera sur le thème de l'eau et s'installera le long des rives du Léman.

## Programme

10h 00: visite du Théâtre de Vidy, conçu par Max Bill pour l'Expo 64 et restauré par le bureau Pont12 en 2022, avec l'architecte François Jolliet.

11h 30: vernissage du Clou rouge et apéritif.

13h 30, 16h 00: visite guidée de Lausanne Jardins 2024, du parc du Bourget au Théâtre de Vidy.

13h 30, 16h 00: visite guidée de Lausanne Jardins 2024, d'Ouchy à la piscine de Bellerive.

Départ des visites: devant l'entrée du Théâtre de Vidy. Restauration possible sur place.

→ S'inscrire aux visites guidées (délai: 28 août): [www.patrimoinesuisse-vd.ch](http://www.patrimoinesuisse-vd.ch)

→ Découvrir la manifestation Lausanne Jardins en images: [www.lausannejardins.ch](http://www.lausannejardins.ch)

*Avec le partenariat de Lausanne Jardins et du Théâtre de Vidy.*



Photo Jérôme Schmid

## Les autres arrêts du Clou rouge

Vous pouvez découvrir sur [www.patrimoine-suisse.ch/clourouge](http://www.patrimoine-suisse.ch/clourouge) tous les détails concernant chaque arrêt du Clou rouge en Suisse romande. Les manifestations sont gratuites.



Photo Mathieu Kortelat

### JURA

#### Transformation d'une maison en concept store et café

**Samedi 27 avril 2024**, 11h00-16h00

Portes ouvertes et visite du N°1 de la rue du 23-Juin à Delémont, fraîchement rénové.

*Rue du 23-Juin 1, Delémont*



Photo BKW

### JURA BERNOIS

#### Hagneck: préservation du patrimoine et durabilité

**Samedi 18 mai 2024**, 10h00-12h30 et 14h00-16h30

Visite des écluses qui gèrent l'afflux d'eau en provenance de l'Aar et de ses affluents dans le lac de Biene.

*Centrale hydroélectrique de Hagneck*



Photo En-Dehors

### VALAIS ROMAND

#### Un havre ludique pour les enfants

**Samedi 25 mai 2024**, 11h00

Transformation écologique d'un ancien bassin d'épuration des eaux en place de jeux à Aproz.

*Place de jeux, Aproz*



Photo Nicolas Stadlatchek

### VALAIS ROMAND

#### Écologie urbaine et innovation paysagère

**Samedi 8 juin 2024**, 15h00

Récemment primée, la place «Espace Mont-Blanc» à Martigny-Bourg revisite les anciens jardins potagers et vergers.

*Place Espace Mont-Blanc, Martigny-Bourg.*



Photo Piscea Vial

### GRUYÈRE-VEVEYSE

#### Maison en bois traditionnelle à Estavannens

**Samedi 22 juin 2024**, 10h00-12h00

Construite à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, cette magnifique maison villageoise a été restaurée dans les règles de l'art.

*Village d'Enhaut 92, Estavannens*



Photo Francesco Ragusa

## FRIBOURG

### L'école d'Orsonnens

**Vendredi 28 juin 2024, 16h00**

En marge du périmètre ISOS d'importance nationale, la nouvelle école allie tradition et modernité.

*Route des Chavannes 29, Villorsonnens*



Photo Sven Högger

## GENÈVE

### Porteous

**Samedi 14 septembre, 10h00-12h00**

Ancien bâtiment de la station d'épuration d'Aïre, Porteous a été construit aux abords du Rhône dans les années 1960.

*Chemin de la Verseuse 19, Aïre.*



Photo Luis Diaz

## GENÈVE

### Manège en Ville

**Samedi 28 septembre, 10h00-12h00**

Construit au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Ancien Manège a été rénové et est désormais un espace polyvalent.

*Rue Julienne-Piachaud 4, Genève*



Coll. Gugelmann, Wikimedia

## NEUCHÂTEL

### Le Jardin du Prince

**Samedi 12 octobre 2024, 11h00-13h00**

Situé au cœur de la ville de Neuchâtel, ce jardin historique fait l'objet du dernier arrêt du Clou rouge afin d'inciter les autorités à le restaurer.

*Rue J.-de-Hochberg 10, Neuchâtel*

## EXCURSION ET VISITES GUIDÉES



Photo Luca Delachaux

**Mercredi 18 septembre 2024**

Visite guidée du château d'Hauteville (matin) et du château de Blonay (après-midi), en compagnie de l'architecte Nicolas Delachaux.

Le formulaire d'inscription sera envoyé par mail, en mai, à nos membres. Il ne sera pas possible de s'inscrire avant l'envoi.

# VOYAGES CULTURELS & VISITES GUIDÉES

8-9 juin 2024

## Route des châteaux en Bourgogne du sud



Chapelle des Moines



Château de Drée



Château de Drée, salon



Château de Sully



Château de Digoine



Château de Digoine

Suite au succès rencontré l'an passé par l'excursion - donnée à deux reprises - sur la route des châteaux en Bourgogne, notre section a le plaisir d'organiser une nouvelle sortie à la découverte des richesses patrimoniales de cette région.

### Samedi 8 juin

- 06h 30 Départ du car Thomas-Voyages.  
Rendez-vous devant l'ancien Buffet de  
la gare de Lausanne - côté ouest.
- 10h 30 Arrivée à Berzé-la-Ville  
**Visite guidée de la chapelle des Moines  
(fresques romanes)**
- 12h 30 Repas à l'Auberge du Vieux Clocher, Vareilles
- 15h 30 **Visite guidée du château de Drée**
- 19h 00 Repas et nuit à l'Hôtel Le Dracy, Dracy-le-Fort  
(L'hôtel dispose d'une piscine intérieure,  
hammam et sauna)

### Dimanche 9 juin

- 08h 00 Petit déjeuner
- 09h 00 Départ du car
- 09h 30 **Visite guidée du château de Sully**  
Apéritif servi sur la terrasse du château
- 12h 30 Repas au restaurant «La Morvanelle», Tintry
- 15h 30 **Visite guidée du château de Digoine**  
Retour sur Lausanne après la visite

*Nombre de participants limité à 30 personnes*

Prix : **Fr. 530.-** en chambre single; **Fr. 480.-** en chambre double.  
Ce prix comprend le transport, les visites, l'hôtel et les repas (hors boissons).

**Inscriptions jusqu'au 13 avril 2024 au moyen du bulletin encarté dans le journal.**  
Les participants inscrits recevront une confirmation avec les coordonnées bancaires.

Prière de s'annoncer pour les repas végétariens.

Seuls les désistements de plus de 3 jours seront pris en compte.

## SPECTACLE MUSICAL

DIMANCHE 28 AVRIL, 15h



## Bambin'OpérA

La passion partagée pour la musique et les enfants a poussé Marion Fontana, soprano, et Floriane Steinegger, pianiste, à aborder l'opéra sous un angle pédagogique et ludique. Ce spectacle vise à rendre l'opéra accessible aux petits et à leur transmettre la passion d'un art souvent laissé aux adultes. Bambin'OpérA est un spectacle interactif, prétexte à un voyage musical évoquant l'histoire de l'opéra, de Monteverdi à Bernstein.

Âge: dès 4 ans. Goûter offert après le spectacle.  
Informations: [www.bambinopera.ch](http://www.bambinopera.ch)

Sur inscription: [ladoges@patrimoinessuisse-vd.ch](mailto:ladoges@patrimoinessuisse-vd.ch)  
Tarif: 15.- par pers. (enfant et adulte)

## CONCERT

DIMANCHE 9 JUIN, 17h



## «Un Goût de Rocher»

La chanteuse Aurélie Emery présente «Un Goût de Rocher», qui met en musique des poèmes de l'écrivaine valaisanne, Corinna Bille, une amoureuse de la plume et de la terre, des montagnes et de sa nature inquiétante et sauvage, profonde et lumineuse. Alternant textes récités et chantés, Aurélie Emery sera accompagnée du contrebassiste Jules Martinet.

Informations : [www.aurelieemery.net](http://www.aurelieemery.net)  
Dans les jardins de La Doges. Dans la grange en cas de pluie.

Sur inscription: [ladoges@patrimoinessuisse-vd.ch](mailto:ladoges@patrimoinessuisse-vd.ch)  
Tarifs: 35.- par pers. / 30.- pour membre PSSV (à préciser lors de l'inscription)

## CONCERT &amp; SPECTACLE

SAMEDI 27 JUILLET, dès 13h



## Compagnie Zappar

Pour accompagner les visites guidées de La Doges, la Compagnie Zappar investira le domaine. L'après-midi, un concert pop rock des élèves du conservatoire de Montreux, un atelier d'expérimentation scénographique et un récital en musique des poésies de Guy Tirolien animeront les jardins et à la grange. Le soir, des apparitions mystiques du Peuple Lumière surgiront dans le parc. Ce conte poétique de Yannick Avel sera mis en scène par Evelyne Fagnen et interprété par la Cie Zappar.

Informations: <https://zappar.ch>

Tarif: au chapeau

Inscriptions pour les visites de La Doges (14h, 15h et 16h): [ladoges@patrimoinessuisse-vd.ch](mailto:ladoges@patrimoinessuisse-vd.ch)

## FÊTE NATIONALE

JEUDI 1<sup>er</sup> AOÛT, 11h à 16h

## Garden Party au domaine de La Doges

Pour fêter le 1<sup>er</sup> août, venez profiter du parc de La Doges. Réservez votre panier de pique-nique composé de produits locaux et de saison, et installez-vous avec une couverture à l'ombre des grands arbres du domaine pour déguster votre repas en plein air dans un cadre idyllique. Un verre de jus de pomme de la région ou du vin du domaine sera offert à votre arrivée. A 15h, démonstration de danse traditionnelle vaudoise avec la Compagnie Le Vegnolan.

Paniers pour 1, 2 ou 4 portions. Les familles peuvent réserver le nombre de portions, indépendamment du nombre de personnes inscrites. En cas de mauvais temps, l'événement sera reporté au dimanche 4 août, avec la possibilité de maintenir – ou non – son inscription.

Sur inscription: [ladoges@patrimoinessuisse-vd.ch](mailto:ladoges@patrimoinessuisse-vd.ch)

Tarifs: 35.- par portion / 30.- par portion pour les membres PSSV (à préciser lors de l'inscription)

## CONCERT

SAMEDI 31 AOÛT, 17h



## Un décor d'Italie du Sud avec le groupe Fronda

Au rythme des mélodies ancestrales présentes dans la pizzica, tarentelle et autres chansons d'Italie du Sud et des abords de la méditerranée, les musiciens de Fronda nous invitent, pour la seconde fois, à un voyage musical dans une ambiance de soirée traditionnelle revisitée par des compositions originales. Un accordéon, une guitare, un tambour, un violon et des voix... en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, la magie musicale envahit l'espace et la fête peut commencer !

Informations : [www.fronda.ch](http://www.fronda.ch)  
Dans les jardins de La Doges. Dans la grange en cas de pluie.

Sur inscription: [ladoges@patrimoinessuisse-vd.ch](mailto:ladoges@patrimoinessuisse-vd.ch)  
Tarif: 35.- par pers. / 30.- pour membre PSSV (à préciser lors de l'inscription)